

INFORMATIONS PAROISSIALES

- Le dimanche 3 juin, à Jumet Chef-lieu, 10 jeunes de notre paroisse ont reçu le sacrement de CONFIRMATION. Nous les félicitons: voici leur nom : ART Mathéo, DUBUIT Chloé, GELINNE Zoé, GLETON Bastien, LECOCQ Manon, LECOCQ Nathan, MEDARD Loris, WEILSEL Athéna.

- L'Amicale chrétienne des pensionnés de roux-centre vous propose un voyage à la mer, LA PANNE, le jeudi 19 juillet 2018.

- **Vie Féminine Roux-Bassée** : invite ses membres à sa réunion hebdomadaire ce lundi 11 juin de 13h30 à 15h30 au local du Foyer pour un PELEMELE D'ACTIVITES. Toute personne qui le désire est cordialement invitée à cette réunion.

BONNE LECTURE

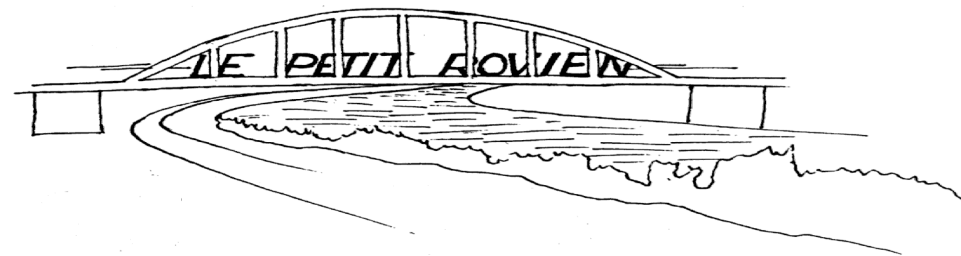
Dans son livre « Croire quand même », le jésuite Joseph Moingt répond à deux interviewers qui l'interroge sur des sujets qu'ils se posent. En voici une : Une question très personnelle : **A quoi bon rester dans l'Église catholique quand on a comme moi choisi d'être chrétien à un moment donné mais qu'on se rend compte que cet espace-là, cette institution-là n'est pas du tout propice aux chantiers que vous venez de décrire?**

Rép: J'ai beaucoup d'amis qui me posent cette question, et je leur réponds: « si vous le pouvez, restés pour faire évoluer les choses ».

En faisant des communautés qui ne soient pas de simple adhésion, mais aussi de contestation, en se rappelant que linguistiquement, « contestation », est lié à « attestation » On conteste l'autorité pour attester l'Évangile. Que des chrétiens ne puissent plus vivre dans l'institution, je le comprends, mais s'ils sont seuls, il ne peuvent plus faire grand-chose. Je rêve de communautés chrétiennes où pourraient venir d'autres croyants, mais aussi de gens qui n'ont pas la foi, et qui se diraient: « *Que pouvons-nous faire ensemble ? Y a-t-il des choses que nous pourrions supprimer ou corriger, ou d'autres que nous aurions envie d'inventer ?* »: qui réfléchiraient à tout cela et décideraient que faire. C'est ainsi qu'on pourra répandre l'esprit de l'Évangile. Je vois souvent des amis à qui je dis: « *faites des groupes, des communautés; évitez les ruptures bruyantes qui n'aboutissent à rien; gardez même si possible des contacts avec l'institution et faites Eglise autrement; et puis, bon, vous verrez bien ce qui arrivera* ». Il y a des évolutions qui peuvent se faire dans le sein même de l'Église:(à suivre)



Ed. resp. : Abbé Jean FRANKEN., tél. : 071/ 45.15.22- C.C.P. :Be39 7775 9593 3219 adresse : « LE PETIT ROVIEN », rue de l'Abbaye de Liessies, 1, 6044- ROUX- Prix de l'abonnement pour un an : 11euros



PR N°23

dimanche 10 juin 2018

Dixième dimanche Année B :

TOUT SERA PARDONNÉ... MAIS ?

« Si quelqu'un blasphème contre l'Esprit-Saint, il n'aura jamais le pardon. Il est coupable pour toujours » St Marc (3, 20-35); Autres lectures : Genèse (3, 9-15); psalme 129; lettre II lettre de St Paul aux Corinthiens(4, 13-5) 1)

Cette affirmation contradictoire de Jésus est bien difficile à comprendre! Voici comment Marie Noëlle THABUT nous l'explique :

Elle nous redit le sens du mot **par-don** : Dieu sait le mal que nous avons commis et ce mal nous a atteint, il reste marqué en nous. Mais Dieu va au-delà de notre mal. Il nous redonne tout son Amour, c'est le sens du mot par-don. Dieu n'est qu'Amour. Il dépasse le mal qui nous a blessé. Il pardonnera même à ceux qui l'auront pris pour un fou! La miséricorde de Dieu est sans limite, l'Ancien Testament l'a tant de fois répété : « Oui, près du SEIGNEUR, est l'amour; près de lui, abonde le rachat » disait le psalme 129/130. Mais alors, la deuxième phrase (de Jésus) nous choque : Jésus dit qu'il existe un péché impardonnable,



Celui qui fait la volonté de Dieu est mon frère, ma sœur, ma mère.
Marc 3, 35

ce qu'il appelle le blasphème contre l'Esprit. Pourquoi emploie-t-il cette expression ? Que s'est-il passé au juste? Rappelez-vous le début de l'évangile de Marc : la réputation de Jésus est parvenue à Jérusalem, on dit partout qu'il guérit les malades, et qu'il expulse les démons. Le peuple, dans sa simplicité ne s'y trompe pas et reconnaît là l'œuvre de Dieu. Et c'est bien pour cela que l'on vient à lui en foule.

Mais certains scribes, eux, sont tellement loin de Dieu, maintenant, qu'ils ne savent même plus reconnaître l'œuvre de Dieu. C'est bien cela que Jésus leur reproche : leur attitude ressemble à celle du serpent du jardin de la Genèse. Le serpent avait prétendu révéler à l'homme et à la femme que Dieu, en donnant sa loi, était profondément malfaisant, malveillant ; le discours du serpent, était : « Dieu vous interdit les fruits de cet arbre, sous prétexte qu'ils sont vénéneux, mais au contraire, c'est pour les garder pour lui, parce qu'ils sont excellents ».

Jésus ne traite pas les scribes de serpents, mais il n'en est pas loin ; leur discours, en effet, ressemble à une mise en garde sur le thème : « vous prenez Jésus pour un bienfaiteur de l'humanité, mais vous ne voyez pas qu'il est votre ennemi, puisqu'il est l'ennemi de la vraie religion. »

Prêter des arrière-pensées malveillantes à Celui qui n'est qu'Amour, c'est cela que Jésus appelle « blasphémer contre l'Esprit ». Car c'est au moment même où Jésus guérit que les scribes le traitent de démon ; c'est n'avoir vraiment rien compris à l'amour de Dieu. Et, du coup, ils deviennent incapables de l'accueillir. Car on sait bien que l'Amour ne peut se donner que s'il est accueilli. Voilà pourquoi Jésus dit que le péché est impardonnable : ce n'est pas que Dieu refuserait de pardonner, ce sont les cœurs des scribes qui sont fermés.

La fin du texte va exactement dans le même sens : « *Qui est ma mère? Qui sont mes frères?... Voici ma mère et mes frères. Celui qui fait la volonté de Dieu, celui-là est pour moi un frère, une sœur, une mère.* » En d'autres termes, pour reconnaître le doigt de Dieu à l'œuvre, encore faut-il être de la famille de Dieu. Jésus dit cela en regardant tous ceux qui étaient en cercle autour de lui, c'est-à-dire cette foule qui accourait vers lui, parce qu'elle reconnaissait en lui la présence de l'Esprit. Là encore, on croit entendre Saint Jean : « *Il est venu chez lui et les siens ne l'ont pas reçu... Mais à ceux qui l'ont reçu, à ceux qui croient en son nom, il a donné de pouvoir devenir enfants de Dieu.* » (Jn 1, 12).

Extrait de l'article de M-N THABUT concernant l'évangile de ce dimanche.

HORAIRE DES CELEBRATIONS.

- **A HUBES** : A 16h30, nous accueillerons : **Laora SANTORO**, fille de Giuseppe et SARANDA Locrel habitant rue Jean Jaurès 44 ROUX : Parr. Anthony SANTORO, marr. Melissa CORDIER ; **Louis BAUME**, fils de Vincent et Ambre-Lise BOHY habitant rue Emile Vandervelde 42 ROUX : Parr. **Tom BAUME**, marr. Maïté DEPRIEZ.; **Olivia PULCI**, fille de Nicolas PULCI et Amandine DEPOVER habitant rue Emile Vandervelde 68 ROUX : parr. Rudy GUERY, marr. Nathalie PULCI ; **Henri VILCOT**, fils de Kévin et de Virginie RUBAN habitant rue Miss Cavell 23 ROUX : parr. Ismaele FILIPPONE, marr. Kelli VOLPE.

- **A LA BASSÉE** : voir DAMPREMY

- **AU CENTRE**, : voir DAMPREMY

A DAMPREMY : Ce dimanche 10 juin à 10h00, une messe d'action de grâce aura lieu pour tous les chrétiens de l'Unité (C'est le pourquoi de la

suppression des messes de La Bassée et du Centre). Une messe d'action de grâce sera célébrée par Olivier FRÖHLICH, représentant l'Évêque de Tournai. Il clôturera ainsi les fêtes du 1150ème anniversaire de cette paroisse.

(le troisième jeudi du mois à 15h 30, messe pour les personnes âgées au home des oiseaux)

CALENDRIER

- ARC EN TERRES : le 7 juin, de 18h30 à 20h30, débat : Que penser du travail des femmes : donnons notre humble avis féminin-masculin.
- SOLENNITE DU SACRÉ- CŒUR : Le vendredi 8 juin à TRY CHAR LY: messe solennelle à 18h00.
- Le 16 juin, journée diocésaine de la catéchèse et du catéchuménat. (de 9h00 à 16h30).
- Du 20 juillet au 26 juillet : Fêtes de La Madeleine.
- UNITÉ PASTORALE REFONDÉE DE JUMET : La célébration d'envoi se déroulera à Jumet-Gohyssart le 16 septembre de 10h30 à 12h30.

NOUVELLE DE LA COMMUNAUTÉ PAROISSIALE

Samedi passé, à Heigne, nous avons dit adieu à une grande personnalité de Jumet et de Charleroi. L'abbé Paul TRIGALET, âgé de 84 ans, nous a quittés.

« Paul Trigalet a consacré sa vie à la défense des personnes en situation de précarité. En particulier, il a mis son énergie et toute sa conviction à promouvoir collectivement le droit au logement pour les locataires.

A travers la reconnaissance qui lui est accordée aujourd'hui, l'association qu'il a fondée et toute son équipe veulent croire au témoignage que son, notre combat, est entendu, que nous n'avons pas démerité.

Nous le prenons comme un encouragement à poursuivre encore longtemps notre lutte pour le respect des droits des habitants et à être « le caillou dans la chaussure » en matière de logement. » (Paul Trigalet)

